

Des impressions subjectives et des généralisations douteuses sur le climat des affaires

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

11 janvier 2023

Le climat des affaires était bon au 3^e trimestre 2022, c'est l'Iedom, Institut d'émission des départements d'Outre-mer, qui l'affirme dans sa note publiée ce 10 janvier. L'institut prétend dévoiler les tendances économiques ultramarines à travers ses Indicateurs du climat des affaires (ICA). Or, une analyse approfondie révèle des lacunes dans cette méthode, mettant en doute sa validité scientifique et sa pertinence dans l'évaluation de la conjoncture économique.

D'abord, les indicateurs se basent sur des enquêtes réalisées auprès des entrepreneurs. Cette subjectivité inhérente aux réponses peut conduire à une interprétation biaisée de la réalité économique. Les opinions individuelles des chefs d'entreprise peuvent être influencées par des facteurs non économiques tels que la perception personnelle ou les dynamiques sectorielles spécifiques. Alors que la fiabilité des indicateurs en tant que reflet objectif de la situation économique peut être remise en question, les médias reprennent cette analyse sans y apporter la moindre nuance.

De même dans son analyse l'Iedom semble négliger la diversité des réalités ultramarines. En se contentant de moyennes régionales, l'Institut occulte les disparités entre les territoires, même s'il signale parfois les situations singulières. Ne pas intégrer les spécificités locales risque de conduire à des conclusions générales et à négliger des éléments cruciaux pour une compréhension fine de la conjoncture.

Dans la dernière livrée de l'institut, les secteurs d'activité identifiés comme dynamiques, à savoir les services marchands et le tourisme, soulèvent également des interrogations. La définition floue de ces catégories peut mener à des interprétations erronées. Par exemple, qu'englobe exactement la catégorie "services marchands" ? L'absence de précision nuit à la pertinence des conclusions tirées sur ces secteurs soi-disant prospères.

Dans cette note, l'Iedom évoque à la fois la faiblesse de la trésorerie des entreprises et l'absence de hausse d'incidents de paiement dans les Outre-mer. Cette façon de procéder ne dit rien de la véritable situation de la trésorerie des entreprises. Une méthodologie plus rigoureuse, s'appuyant sur des données quantitatives vérifiables et prenant en compte les réalités locales spécifiques, est essentielle pour garantir une évaluation fiable du climat des affaires ultramarins.

Les entrepreneurs, investisseurs et décideurs méritent une analyse économique basée sur des fondements scientifiques solides, plutôt que sur des impressions subjectives et des généralisations douteuses.